



Élections locales / Chantal Yawa Tsègan,

Soutien de poids pour les candidats unir dans la commune de Kpélé 2

PAGE 4



SANTE



Prévisions météo et risque sanitaire

Le ministère de la santé met en alerte ses services compétents

Dans une note de service adressée aux directeurs centraux et directeurs des hôpitaux, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique le professeur Moustapha Mijiyawa, recommande la prise de mesures...

PAGE 11

INTERVIEW



M. Jules Amim, président de la sous-commission communication et relations publiques de la cen

«Chaque bureau de vote comprendra un maximum de 500 électeurs...»

PAGE 4

Zone de libre-échange en Afrique

Pour huiler les flux commerciaux en Afrique

PAGES 6&7



Elections locales

Du suspense en perspective

Dans quelques heures les Togolais s'exprimeront dans les urnes pour le compte des élections locales. En observant les forces en présence, l'on se rend compte que le suspense sera au rendez-vous.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Elections municipales : Me Dodji Apevon en est convaincu d'une issue favorable pour la C14

Après plus de trente ans, les feux sont au vert pour les nouvelles élections communales, une étape ô combien indispensable pour le développement des communes à la base. L'occasion s'y prête bien pour les partis politiques et les indépendants qui ont entamé tambour battant les campagnes. Mais à quelques jours de l'échéance, à quelle issue peuvent s'attendre les candidats inscrits au nom de la C14 ? Me Dodji Apevon, le président des FDR, parti membre de la Coalition s'est prêté au "quiz".

C'est devenu un secret de Polichinelle, l'opposition togolaise (surtout la C14) traverse un "blackout" politique pour des raisons évidentes qu'il n'est pas nécessaire de rappeler. Mais qu'à cela ne ...

PAGE 3





SOMMAIRE

Données iPhone
La réinitialisation supprime-t-elle tout ?



P5

Tout supprimer de votre iPhone est une idée qui peut faire peur, puisque vous avez la conception selon laquelle tous vos messages, photos, vidéos, fichiers, appels, etc. seront

complètement effacés. Mais est-ce vraiment le cas? Est-ce que tout est supprimé lors d'une réinitialisation? Est-ce que les fichiers personnels sont supprimés? Et

qu'en est-il des copies conservées ailleurs, par exemple en ligne? Réponses.

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

AMEDOUME Abra, revendeuse de bouillie

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des Bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime pour mettre sous les feux de la rampe les expériences et témoignages d'une quarantenaire, AMEDOUME Abra, revendeuse de bouillie, bénéficiaire du Produit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF).



AMEDOUME Abra, revendeuse de bouillie

Les différentes institutions de microfinance partenaires du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) dans la distribution des produits ont chacune mis en place des différentes stratégies afin de pouvoir renforcer la sensibilisation et la communication vis-à-vis des différents bénéficiaires réels et potentiels des crédits. C'est le cas notamment de la

mutuelle ASJD qui organise périodiquement, tous les seconds lundis du mois, des séances de sensibilisation et renforcement de capacités. Ce jour, c'est le quartier de Bè-Kpota qui accueille les agents de crédit de la mutuelle ASJD. Au menu, des échanges de discussions avec le groupement Pomeneyo (Bien-être familial). Au nombre des membres du

groupement, AMEDOUME Abra, qui fait office de leader du groupe. " Quand on est membre d'un groupement, il faut quelqu'un de dynamique, de forte, de persévérante, bref, quelqu'un qui puisse faire entendre raison à tous les autres membres du groupement. Moi personnellement, j'ai toujours recherché l'information. J'ai toujours

prêté oreille attentive à tout ce qui pouvait m'aider aller de l'avant. Et Justement le FNFI était une institution dont j'avais longtemps entendu parler. Très vite, les amies et moi, nous nous sommes constituées en groupe solidaire et nous avons suivi toutes les étapes du processus d'obtention du crédit. " Des étapes qui vont de la formation en techniques de création d'entreprise, en gestion de crédit, de quoi outiller les bénéficiaires sur la culture entrepreneuriale et renforcement en éducation financière. " La formation a été très bénéfique pour nous, personnellement j'ai appris comment transformer une idée en activité génératrice de revenus, comment gérer efficacement un crédit et comment surtout rembourser dans les délais. Après tout le processus dont j'ai parlé, je suis rentré en possession de mon premier crédit APSEF, un montant de 30.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir démarrer la fabrication et la commercialisation de la bouillie. Très vite au bout de 6 mois, je suis parvenu à rembourser ce premier crédit et j'ai obtenu le second crédit de 40.000 FCFA. Ce crédit m'a permis de renforcer mon activité avec la fabrication et la commercialisation de petits gâteaux. Désormais avec mon activité, je me sens utile à quelque chose. Vous savez, dans nos sociétés africaines, la bouche qui n'a pas d'argent n'a pas droit à

parole. On ne respecte une personne que lorsqu'elle est sous la main une activité génératrice de revenus". Le FNFI compte aujourd'hui parmi les puissants instruments de lutte contre la pauvreté. Grâce au FNFI et à ses différents produits, la vie a changé de manière positive pour des milliers de personnes. En effet, les femmes sont plus autonomes économiquement et les jeunes sont mieux insérés sur le plan professionnel. Cette initiative a permis de rendre une certaine fierté à ces populations vulnérables grâce à leur capacité nouvelle à prendre soin de leurs familles, de l'éducation de leurs enfants et de leurs besoins fondamentaux. Les premiers produits APSEF (essentiellement dédié aux femmes en groupement), AGRISEF (pour les agriculteurs), AJSEF (pour les jeunes) ont été mis en œuvre entre 2014 et 2016 et sont désormais durablement ancrés parmi les outils de lutte contre la pauvreté. Le FNFI est une expérience inédite mais aussi encourageante grâce au leadership des bénéficiaires, de la Fédération des Bénéficiaires des Services Financiers (FEBESEF) pour leurs actions de sensibilisation et d'accompagnement, mais aussi aux institutions de micro finance partenaires sans oublier l'équipe organisationnelle du FNFI.

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : Togo Express
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... tienne, le président national des Forces démocratiques pour la République (FDR), Me Dodji Apevon, à travers les réseaux sociaux, n'a laissé transparaître aucun signe d'inquiétude. L'avocat et homme politique a reconnu le bien-fondé de ces nouvelles élections pour le pays : « Elles permettront à toutes nos localités de se prendre

réellement en charge. Les élections locales sont pour la démocratie et le développement ce que constitue une fondation pour une maison ». Dans 48 heures exactement, le Togo écrira une nouvelle page de son histoire. Et, face aux candidats du parti Union pour la République (Unir), les autres partis de l'opposition, les indépendants, ainsi que la C14 sont confiants et

comptent se tailler la part du lion.

« Le 30 juin, la coalition est convaincue que le peuple portera son choix sur nos candidats parce qu'ils symbolisent l'unité d'action que le peuple a toujours voulue », a laissé d'abord entendre Me Dodji Apevon avant de faire une promesse aux citoyens : « Les élus de la C14 fonderont la gestion des municipalités qui seront à leur charge sur

la recherche permanente des réponses appropriées aux besoins sociaux de base des populations et le développement d'une économie locale basée sur les atouts des communes respectives ». En outre, la coalition des 14 partis veut faire de ses priorités la transparence, la rigueur, la lutte contre la corruption, les nombreux défis de l'heure en matière de santé, d'éducation et

d'infrastructures, la liste est non exhaustive.

Des Sieurs Apevon et ses collègues, le peuple attend, au cas où ils sont élus, qu'ils joignent l'acte à la parole pour le développement efficace et efficient des communes qu'ils prendront en charge. Les prochains mois nous édifieront davantage.

**Augustin Akey
(Stagiaire)**

Elections locales

Du suspense en perspective

Dans quelques heures les Togolais s'exprimeront dans les urnes pour le compte des élections locales. En observant les forces en présence, l'on se rend compte que le suspense sera au rendez-vous.



Les Togolais seront dans l'embarras du choix

La fièvre de la campagne électorale se poursuit jusqu'à ce soir à minuit.

Les candidats tant des partis politiques que des groupes d'indépendants ne

cessent de rivaliser d'ardeur dans cette campagne. Contrairement à ce que l'on a pu imaginer au départ, les Togolais dans leur ensemble attendaient plutôt avec impatience cette échéance. Le désintéressement et le manque d'engouement dont bon nombre d'observateurs ont parlé au début de la campagne électorale n'est finalement pas une réalité. Jusqu'à ce matin encore, les caravanes, les meetings, la campagne de proximité étaient de mise. La mobilisation des Togolais dans le cadre de ce scrutin

est semblable à ce que l'on a souvent connu lors des élections dans notre pays.

Les élections locales sont donc accueillies avec beaucoup d'entrain. Outre les acteurs traditionnels comme les partis Unir, UFC, ANC, C14, la Coalition renouée, PDP, Net, MPDD etc..., beaucoup de candidatures surprises sont enregistrées. Parmi ceux qu'on peut qualifier de inattendus, l'on peut citer Patrick Amenda de la liste « Miantokpoelawoè », Essivi Mimi Bossou-Soedjede de la liste « les Engagés », le pasteur Edoh Komi de la liste « La voix des sans voix », les journalistes Lys Djamié et Albert Agbeko etc.

Les candidats dans tous les camps sont pour la plupart des personnalités qui œuvrent dans divers

secteurs de développement depuis plusieurs années. Elles sont donc bien connues des populations. Ce qui veut dire que le choix sera serré. L'on pensait que les partis Unir, ANC et C14 qui ont réussi à couvrir au moins 50% du territoire étaient sur le point de se tailler la part du lion.

C'est une analyse qui paraît logique tout de même. Mais à l'image de la campagne que les Togolais viennent de vivre, on ne peut que parvenir à une seule conclusion : le suspense sera au rendez-vous jusqu'au bout. Difficile aujourd'hui de pronostiquer. En attendant donc de possibles surprises, les Togolais marquent une pause.

E. Dadzie

Couverture santé universelle

Plus qu'une nécessité, une urgence pour le Togo

« La santé coûte chère », reconnaissent les participants à un panel sur la santé lors du forum Togo-Union européenne qui a été organisé il y a quelques jours. Les acteurs sont unanimes sur le fait que notre pays devra évoluer rapidement vers un système de protection sociale pour tous.

Beaucoup d'efforts sont faits aujourd'hui par le gouvernement pour améliorer l'accès aux soins de santé de qualité pour tous. Outre le système de contractualisation visant à optimiser la gestion des structures publiques de santé, c'est à la course vers l'équipement que l'on assiste. Ces dernières semaines ce sont d'ailleurs plusieurs autres centres qui sont construits ou rénovés surtout dans les périphéries de la capitale et les coins les plus reculés du pays. Pour couronner le tout, l'hôpital St Pérégrin de niveau international sera inauguré à Lomé pour que la qualité des soins de santé devienne véritablement une réalité au Togo. Toutefois, ces aspects

ne suffisent pas. Même si notre pays venait à disposer des meilleurs centres hospitaliers au monde, les soins ne seront pas gratuits. Et parfois pour un seul traitement de paludisme, il n'est pas rare de dépenser jusqu'à 30 000 CFA ou plus.

Lorsqu'il s'agira d'affections plus graves, ce sont des sommes faramineuses que les patients et leurs familles déboursent pour se soigner. Il est vrai que la santé n'a pas de prix. Mais le coût élevé de la santé est un facteur de pauvreté, parce que les familles sont souvent ruinées à force de faire face à des dépenses de santé élevées. Parfois, ce sont des situations qui prévalent pendant des années.

Bon nombres de travailleurs même de l'administration qui ont une retraite assurée ne s'en sortent pas. C'est pourquoi, dans plusieurs pays, il existe un régime de protection sociale qui couvre dans une mesure raisonnable tout le monde, allégeant ainsi le fardeau. Au Togo l'on l'a compris. Le gouvernement a créé depuis sept ans l'Institut national d'assurance maladie (Inam).

Les avantages de ce régime d'assurance sont appréciables. Mais pour l'instant, il ne couvre que les agents de l'administration publique et leurs familles, les volontaires nationaux. Il vient de s'étendre aux artisans et ambitionne de poursuivre son extension.



Le professeur Mustapha Mijiyawa

Il y a aussi School Assur, assurance FNFI. Mais pour l'instant, nous sommes encore loin de la Couverture santé universelle (CSU) à laquelle l'OMS appelle les Etats de tous ses vœux. Des pas qualitatifs viennent d'être enregistrés en tout cas.

En Conseil des ministres mardi dernier, le

gouvernement a annoncé la réforme du système national de couverture sociale. L'objectif est d'étendre progressivement la CSU à tous les ménages. Vivement donc que le ministre de la Santé, le professeur Mustapha Mijiyawa et son équipe s'activent sur ce dossier, parce qu'il s'agit d'une urgence.

Edem Dadzie

Élections locales / Chantal Yawa Tsègan, Soutien de poids pour les candidats unir dans la commune de Kpélé 2

Au fur et à mesure que la campagne électorale pour le compte des élections locales tend à sa fin, les différents partis engagés dans ce scrutin jouent leurs dernières cartes. Dans la commune de Kpélé-Élé, les candidats du parti Union pour la République ont bénéficié d'un soutien de poids. Il s'agit de la présidente de l'Assemblée nationale, l'honorable Chantal Yawa Tsègan qui a mobilisé les populations de la commune de Kpélé 2.

L'honorable députée élue dans cette localité a participé à un gigantesque meeting hier jeudi 27 juin 2019, avant-dernier jour de la campagne comptant pour les élections communales du 30 juin prochain, à Kpélé-Élé (chef-lieu de la commune de Kpélé 2). La participation de la militante Chantal Yawa Djigbodi Tsègan à

ce meeting, avait pour objectif de soutenir les candidats de son parti et inviter les populations à voter pour ces derniers. Dans son intervention, la militante Chantal Yawa Tsègan a, d'abord, salué la détermination des populations à écouter, malgré la grande pluie, le message de leurs candidats. Elle les a remerciés pour leur



Chantal Y. Tsègan, au milieu des candidats Unir

engagement sans relâche à accompagner le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé dans sa politique de développement inclusif.

« Nous devons tout faire pour que le parti Unir ait une base très solide dans le Kpélé. Pour ce faire, nous devons faire nombreux

le déplacement des bureaux de vote le 30 juin pour plébisciter les listes Unir », a-t-elle déclaré.

Rachid Zakari

Interview de M. Jules Amim, président de la sous-commission communication et relations publiques de la CENI

«Chaque bureau de vote comprendra un maximum de 500 électeurs...»



M. Jules AMIM

Monsieur Jules AMIM bonjour ; vous êtes commissaire de la CENI, dites-nous comment se présentent les bulletins de vote pour ces municipales ?

Il s'agit en fait d'un bulletin de vote unique par commune. Le bulletin unique de vote comporte les éléments d'identification suivants : le nom et prénoms du candidat tête de liste, l'emblème du parti politique, du regroupement de

partis politiques ou de la liste de candidats indépendants, la couleur du parti politique, du regroupement de partis politiques ou de la liste de candidats indépendants. Il est imprimé selon les modalités et des spécifications techniques définies par la CENI. Le bulletin unique de vote par commune est authentifié le jour de vote dans chaque bureau de vote par un hologramme

partis politiques ou de la liste de candidats indépendants, la couleur du parti politique, du regroupement de partis politiques ou de la liste de candidats indépendants. Il est imprimé selon les modalités et des spécifications techniques définies par la CENI. Le bulletin unique de vote par commune est authentifié le jour de vote dans chaque bureau de vote par un hologramme

Combien d'électeurs faut-il pour avoir un bureau de vote ?

Chaque bureau de vote comprendra un maximum de 500 électeurs afin de faciliter la fluidité dans la gestion du bureau de vote.

Quelle est la composition d'un bureau de vote ?

Les membres des bureaux de vote sont nommés par la (CENI) sur proposition des CELI. Chaque bureaux de vote comprend six (6) membres désignés conformément à l'article 39 du Code Electoral, à savoir : deux membres désignés par la majorité parlementaire ; deux membres désignés par l'opposition parlementaire ; un membre désigné par les partis politiques extraparlimentaires représentés à la CENI ; un membre désigné par l'administration, sans voix délibérative.

Le bureau de vote est dirigé par un

bureau comprenant un président et un rapporteur, nommés par la CENI sur proposition des CELI. Le président et le rapporteur du bureau de vote sont de sensibilités politiques différentes pour que tout se passe dans les règles démocratiques.

Les autres intervenants dans le bureau de vote comme les délégués des partis politiques, quel rôle jouent-ils ?

Chaque délégué représente une liste de candidats. En l'absence des délégués des candidats, les délégués suppléants, peuvent entrer librement dans les bureaux de vote dans lesquels ils ont compétence. Ils peuvent présenter des observations, réclamations et contestations au sujet du déroulement des opérations de vote et en exiger mention au procès-verbal. Ces délégués signent les procès-verbaux contenant

leurs observations, réclamations et contestations.

Quel est en réalité le rôle des observateurs ?

Le but de l'observation est d'apprécier la régularité et la transparence des élections sur la base des éléments techniques, en relation avec les conventions internationales auxquelles l'Etat togolais est partie ainsi que la législation nationale en vigueur et les usages en la matière. L'observation électorale vise, entre autres, à renforcer l'intégrité des processus électoraux ; prévenir ou réduire les risques de conflits autour des élections ; renforcer la confiance des citoyens dans la mise en place de processus démocratiques ; encourager la participation des citoyens aux échéances électorales ; renforcer la responsabilité ...

Suite à la page 5

Données iPhone**La réinitialisation supprime-t-elle tout ?**

Tout supprimer de votre iPhone est une idée qui peut faire peur, puisque vous avez la conception selon laquelle tous vos messages, photos, vidéos, fichiers appels, etc. seront complètement effacés. Mais est-ce vraiment le cas? Est-ce que tout est supprimé lors d'une réinitialisation ? Est-ce que les fichiers personnels sont supprimés ? Et qu'en est-il des copies conservées ailleurs, par exemple en ligne ? Réponses.

**Réinitialisation des iPhones**

Lorsque vous réinitialisez votre téléphone, vous pouvez bel et bien dire adieu à vos messages, contacts, historique d'appels, photos et tout autre fichier personnel qui est stocké sur votre iPhone. C'est pourquoi il est prudent de conserver en copie ces éléments sur votre PC avant de réinitialiser

vos données. Est-ce que les fichiers personnels sont supprimés ? Réinitialiser votre iPhone supprimera toutes vos données privées. Tout ce qui est historique d'appels, messages, applications installées, logs, photos et vidéos seront totalement effacés (et c'est aussi

le cas pour tout ce qui est messages reçus sur Messenger, Viber, Whatsapp, et même vos Snapchat).

La version d'iOS est-elle aussi supprimée ? La réinitialisation ne supprime pas la version plus récente d'iOS installée sur votre portable. Lorsque vous effectuez une

réinitialisation, votre iPhone conservera l'iOS pour que le portable puisse bien être démarré correctement, et par la suite, fonctionner sans problèmes. Cela vaut aussi pour les applications qui sont présentes sur votre iPhone lors de son achat - seuls les fichiers accessoires sont effacés: par exemple, l'appareil photo sera toujours présent, mais pas les photos prises avec. Et qu'en est-il des copies conservées ailleurs, par exemple en ligne ? Toute copie des données que vous avez enregistrées ailleurs, par exemple sur votre compte iTunes ou iCloud, sera conservée et ne sera pas supprimée lors de la réinitialisation. Il est toujours prudent de faire une copie de vos données en cas de problème ou par exemple, si votre iPhone a été volé.

Effectuer une réinitialisation totale de votre iPhone tout en effaçant de manière définitive vos données. Comme mentionné plus

haut dans cet article, la réinitialisation n'est pas sans défauts, puisque des données peuvent toujours être récupérées. Si vous voulez vraiment tout supprimer de votre appareil, optez plutôt pour iMyFone Umate Pro ou iMyFone Umate Pro pour Mac. iMyFone Umate Pro est un logiciel puissant et a deux fonctions principales : vous protéger pleinement en permettant une suppression totale des données, et une meilleure gestion de votre espace de stockage sur votre appareil. Avec ses fonctionnalités performantes de suppression, iMyFone Umate Pro vous permet de vraiment réinitialiser votre iPhone sans laisser des traces. Cela est pratique lorsque vous désirez retrouver un iPhone/appareil en état d'usine (neuf) ou encore, si vous comptez vendre votre iPhone à un inconnu (dans ce cas, il est conseillé d'utiliser ce logiciel pour vraiment tout effacer du portable).

Attipoe Edem Kodjo

Interview de M. Jules Amim, président de la sous-commission communication et relations publiques de la cen**Suite de la page 4**

et la transparence. La présence des observateurs participe de la confiance aux niveaux national et international dans le processus électoral en cours et cette présence assure le respect des conventions, lois, règlements et codes de conduite régissant le processus électoral. L'observation du scrutin se fait principalement au niveau des bureaux de vote. Elle a pour objectif d'évaluer si les procédures de vote et de décompte des voix se déroulent dans l'ordre et dans le calme et respectent la réglementation et les principes d'une élection démocratique.

Parlez-nous de l'ouverture et la clôture du scrutin, que dit la loi ?

Le président et le rapporteur se rendent au BV à 5h30mn avec l'urne et le matériel électoral à n'installer que le jour du scrutin. Ils constatent la présence des autres membres du bureau de vote et en cas d'absence, en rendent compte à la CELI. Le président s'assure qu'aucune publicité partisane n'est affichée ni à l'intérieur, ni à l'extérieur ou dans les environs immédiats du bureau de vote. S'il y en a, il la fait enlever immédiatement. A l'heure indiquée pour l'ouverture du scrutin c'est-à-dire à 07heures 00, le président fait

constater que l'urne est bien vide, la referme puis appose quatre scellés sur les quatre côtés de l'urne puis il déclare le scrutin ouvert. Si le scrutin débute avec retard, il en fait mention au procès-verbal en relevant les causes du retard. Les membres du bureau de vote, votent les premiers en présence des délégués présents, en respectant les modalités prévues par la loi. Immédiatement après le dernier votant : le président du bureau de vote déclare la clôture du scrutin et fait compter le nombre d'électeurs ayant émargé en y intégrant la liste des électeurs ayant voté par dérogation ; le

rapporteur inscrit ce nombre en lettres et en chiffres au bas de la liste d'émargement ; les membres du bureau de vote signent chacun la liste d'émargement en indiquant leurs nom, prénoms et qualité ; les restes d'encre indélébile et les encres sont soigneusement rangés et scellés dans une enveloppe kraft à placer dans la mallette du kit électoral ; le président apprête la surface du dépouillement en faisant accoler des tables.

Le dépouillement suit immédiatement. Il est conduit sans interruption jusqu'à son achèvement complet par les membres du bureau de vote.

Est-ce qu'un bureau de vote peut fermer pendant que des électeurs sont en rang ?

A l'heure de clôture du scrutin c'est-à-dire à 16heures 00, le président du bureau de vote annonce la clôture du scrutin.

S'il reste encore des électeurs en file pour voter, il fait collecter leurs cartes et en faire mention au procès-verbal. Les membres du BV en service à l'entrée gardent les cartes et appellent les électeurs pour les faire voter l'un après l'autre.

Interview réalisée par TogoMatin

Zone de libre-échange en Afrique

Pour huiler les flux commerciaux en Afrique

Adopté à Kigali au Rwanda en mars 2018, l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca), prend en compte un marché de 1,2 milliard de personnes, représentant un produit intérieur brut (PIB) de 2500 milliards de dollars dans l'ensemble des 55 États membres de l'Union africaine, dont le Togo. Du point de vue du nombre des pays participants, elle sera la plus grande zone de libre-échange du monde depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Togo, membre de cette union, ne sera pas en marge des éventuels avantages que générera cette zone de libre-échange.

Les possibilités commerciales dans la zone de libre-échange



Les entreprises, les commerçants et les consommateurs africains ne paieront plus de droits de douane sur une grande variété de biens échangés entre pays africains. Les commerçants entravés par des barrières non tarifaires, notamment des procédures douanières ou des formalités administratives excessives, disposeront d'un mécanisme visant à éliminer ces charges. La coopération entre les autorités douanières en matière de normes et de réglementation s'appliquant aux produits, ainsi que le transit et la facilitation du commerce favoriseront la circulation des marchandises entre les frontières africaines. Grâce à la libéralisation progressive des services, les fournisseurs de services auront accès aux marchés de tous. L'assouplissement du commerce entre les pays africains facilitera l'établissement de chaînes de valeur régionales

dans lesquelles les intrants proviendront de différents pays africains en vue de la création de valeur ajoutée avant l'exportation hors du continent. Pour se protéger contre les poussées commerciales imprévues, les États parties pourront avoir des recours commerciaux pour assurer la sauvegarde des industries nationales, si nécessaire. Un mécanisme de règlement des différends, offre une solution fondée sur des normes pour le règlement de tout différend qui pourrait surgir entre les États parties, dans le cadre de l'application de l'accord. La Zleca est également un marché très dynamique. Selon les projections, l'Afrique comptera 2,5 milliards de personnes à l'horizon 2050, soit 26 % de la population mondiale en âge de travailler, et verra son économie croître deux fois plus rapidement que celle des pays développés.

L'influence des entreprises sur la mise en œuvre de la Zleca

La Zleca est un outil destiné au secteur privé africain. Elle constituera pleinement un succès lorsque les entreprises privées, les commerçants et les consommateurs en tirent profit. Pour ce faire, les entreprises doivent être pleinement sensibilisées par leur gouvernement au potentiel de la Zleca. Sur cette base, ils peuvent alors établir de nouveaux liens commerciaux ou pousser leurs gouvernements respectifs à négocier en faveur de ces opportunités si elles ne sont pas déjà couvertes par la teneur déjà négociée de l'accord. Des partenariats entre les pouvoirs publics et les entreprises sont indispensables pour assurer et faciliter les investissements dans les mesures d'accompagnement

nécessaires pour compléter la Zleca, à savoir la mise en place d'infrastructures commerciales intra-africaines, la mobilisation des fonds de financement du commerce, la fourniture d'informations commerciales et la prestation de services logistiques. Ces dispositions aideront les entreprises à reconnaître les possibilités commerciales offertes par la Zleca et à les concrétiser. La participation du secteur privé: une participation plus active du secteur privé au plan de la sensibilisation est nécessaire pour apporter directement des propositions aux institutions de négociation de la Zleca afin de faire en sorte que celle-ci soit modelée de manière à faciliter les activités du monde des affaires en Afrique.

Le commerce intra-africain stimule la croissance durable et l'emploi avec Zleca

Les exportations industrielles de l'Afrique devraient bénéficier le plus de la Zleca, ce qui est important pour diversifier le commerce du continent et l'encourager à réduire progressivement la place accordée aux ressources extractives, comme le pétrole et les minéraux, qui représentent de longue date la majeure partie des exportations africaines, au profit d'une base d'exportation plus équilibrée et durable. Les ressources extractives représentaient plus de 75 % des exportations hors continent de l'Afrique entre 2012 et 2014, alors qu'elles comptaient pour moins de 40% du commerce intra-africain. Le grand risque associé à des produits comme le pétrole et les minéraux est leur volatilité. La situation budgétaire et économique d'un trop grand nombre de pays africains

dépend des aléas des cours de ces produits. L'exploitation de la Zleca pour abandonner les exportations de ressources extractives permettra d'assurer des échanges commerciaux plus durables et inclusifs et moins tributaires des fluctuations des cours des produits de base. Peut-être plus important encore, la Zleca générera des emplois pour la jeunesse africaine en pleine expansion. En effet, les exportations de ressources extractives sur lesquelles le commerce africain repose actuellement exigent une main-d'œuvre moins abondante que les produits manufacturés et agricoles qui seront les principaux bénéficiaires de la Zleca. En favorisant l'avènement d'un commerce à plus forte intensité de main-d'œuvre, la ZLECA créera plus d'emplois.

Une zone d'équilibre entre hommes et femmes

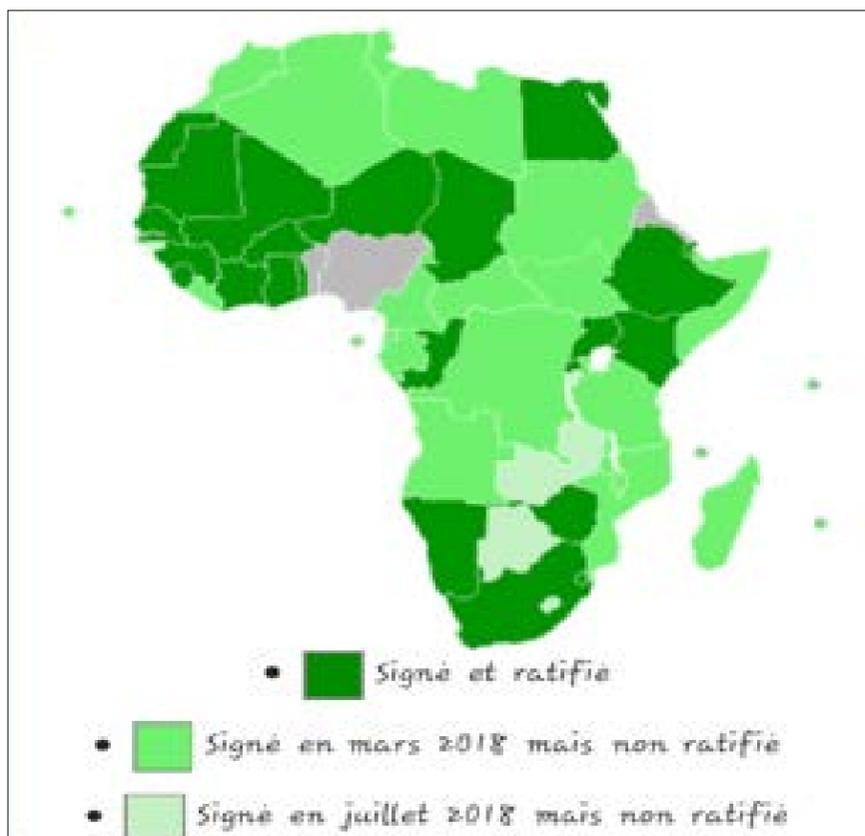
Il ressort des études menées sur l'incidence de la Zleca au niveau des ménages que les effets sur les ménages dirigés par des hommes et sur ceux dirigés par des femmes seront globalement assez

équilibrés, les résultats variant à divers degrés selon les pays. Les femmes pourront toutefois profiter d'une amélioration en ce qui concerne les difficultés qu'elles rencontrent dans le commerce

informel transfrontalier. Selon les estimations, les femmes constituent environ 70 % des personnes qui pratiquent le commerce informel transfrontalier en Afrique. Dans l'exercice de cette activité, elles sont particulièrement exposées au harcèlement, à la violence, à la confiscation de leurs marchandises et même à l'emprisonnement. Grâce à la réduction des droits de douane résultant de la Zleca, les commerçantes informelles seront mieux à même d'exercer leurs activités par les voies

officielles, lesquelles offrent plus de protection. Le système peut être davantage amélioré par la mise en place de régimes commerciaux simplifiés destinés aux petits commerçants, comme celui du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), qui prévoit une procédure de dédouanement simplifiée ainsi que des droits de douane réduits. Cette procédure simplifiée et la réduction des droits de douane aident particulièrement les petits commerçants.

Zleca offrira-t-elle des avantages au Togo et aux autres pays d'Afrique?

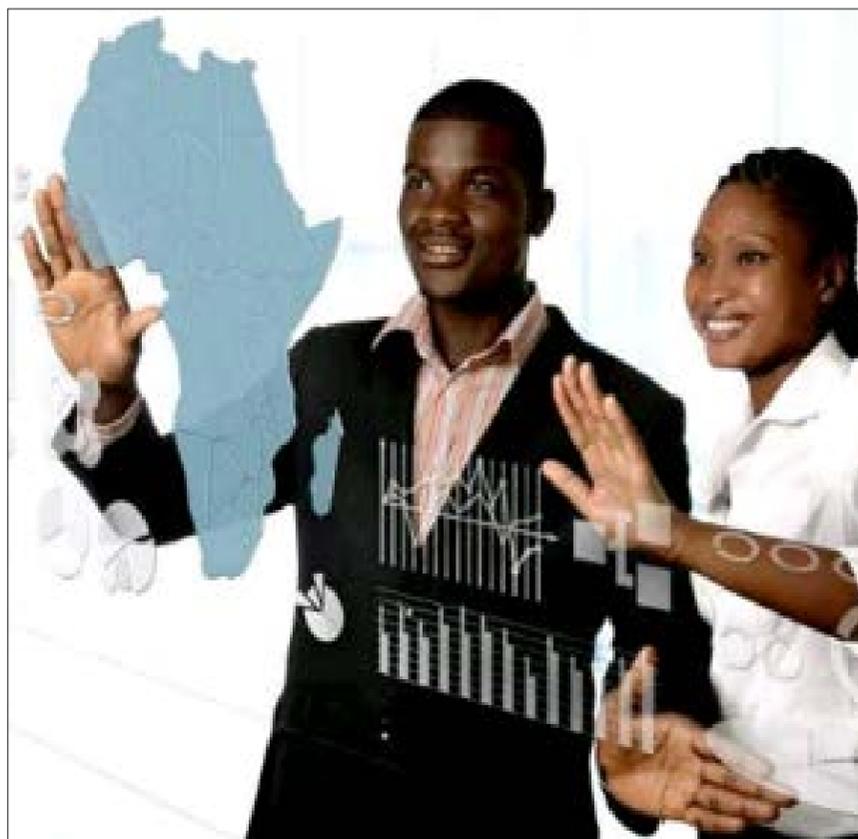


Les pays africains ont des configurations économiques différentes et les effets de la Zleca se feront donc sentir de diverses manières. Néanmoins, les avantages de la Zleca seront largement répandus. Alors que les pays africains relativement plus industrialisés sont bien placés pour tirer parti des opportunités qu'offrent les biens manufacturés, les pays moins industrialisés pourraient en tirer des avantages en s'intégrant dans les chaînes de valeur régionales. Ces dernières concernent les grandes entreprises qui s'approvisionnent auprès de petites industries à travers les frontières. La Zleca facilitera la création de chaînes de valeur régionales en réduisant les frais commerciaux et en promouvant l'investissement. Les pays agricoles peuvent profiter de la Zleca en répondant aux besoins croissants de l'Afrique en termes de sécurité alimentaire. Du fait de la nature périssable de nombreuses denrées agroalimentaires. Ceux-ci bénéficieraient plus particulièrement des améliorations des délais de dédouanement et de la logistique de la Zleca. La majorité des pays africains sont

classés dans la catégorie des pays riches en ressources. Les droits de douane sur les matières premières étant déjà faibles, la Zleca ne peut donc pas faire grand-chose pour promouvoir davantage ces exportations. Cependant, en baissant les droits de douane intra-africains sur les produits intermédiaires et les produits finis, elle créera des opportunités supplémentaires d'ajout de valeur pour les ressources naturelles et de diversification dans de nouveaux secteurs d'activité. Les pays enclavés sont confrontés à des coûts de transport plus élevés et à des délais de transit imprévisibles. La Zleca offre des avantages particuliers à ces pays: outre une réduction des droits de douane, elle prévoit d'inclure des dispositions sur la facilitation des échanges, le transit et la coopération douanière. Il sera néanmoins essentiel que la Zleca soit soutenue par des mesures et des politiques d'accompagnement.

Source : Centre africain pour les politiques commerciales de la Commission économique pour l'Afrique, en association avec la Commission de l'Union africaine

La responsabilité des Etats



Pour des échanges commerciaux fluides

Les États parties doivent élaborer et soumettre des listes de concessions pour le commerce des marchandises. Ces listes précisent, pour chaque État partie ou, selon le cas, chaque union douanière, les 90% de produits particuliers qui doivent être libéralisés, ainsi que les produits sensibles qui doivent être libéralisés sur une période plus longue et les produits exclus qui doivent être temporairement exemptés de la libéralisation. La liste des règles d'origine spécifiques aux produits qui, outre les règles d'origine générales, permettra l'application des préférences dans le cadre de l'Alef. La liste des règles d'origine spécifiques aux produits est en cours d'élaboration dans

le cadre du programme intégré de la Zleca. En ce qui concerne le commerce des services, la programmation nécessitera un examen approfondi du cadre réglementaire des secteurs identifiés, en vue de préparer, sous-secteur par sous-secteur, mode par mode, les offres initiales d'accès au marché, qui feront ensuite l'objet de négociations. La Zleca entrera en vigueur après le dépôt du vingt-deuxième instrument de ratification auprès du Président de la Commission de l'Union africaine. Une conférence des États Parties se réunira pour adopter la structure et l'organigramme du secrétariat de la Zleca, le statut et le règlement du personnel, ainsi que le budget du secrétariat.

Zleca: contribuer à la réalisation des ODD à l'horizon 2030

La Zleca est un projet phare de l'agenda 2063 de l'Union africaine. Elle a été approuvée par le sommet de l'Union africaine et est considérée comme une initiative urgente dont la mise en œuvre immédiate générerait des résultats rapides, influencerait sur le développement socioéconomique, donnerait plus de confiance aux Africains et renforcerait leur engagement et leur appropriation de l'Agenda 2063. L'effet cumulatif de la Zleca sera de faciliter l'exécution du programme 2030 des Nations unies, et en particulier la réalisation des objectifs de développement durable, des cibles visant à assurer le travail décent et la croissance économique, la promotion de l'industrie, la

sécurité alimentaire et l'accès abordable aux services de santé. En appuyant l'industrialisation et le développement économique de l'Afrique, la Zleca pourra aussi contribuer à réduire la dépendance du continent vis-à-vis des ressources extérieures. Cela permettrait à l'Afrique de mieux financer son propre développement. Les points revêtant la plus haute importance sont cependant, le respect de l'engagement à « ne laisser personne de côté » et celui de la promesse que « les plus défavorisés seront les premiers que nous nous efforcerons d'aider ».

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



COMMUNIQUE

Relatif à l'affaire Kamal Adjayi - Marc ABOFLAN

Le Conseil National des Patrons de Presse conformément à ses statuts notamment l'article 4 relatif à la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, a facilité une rencontre entre le conseil du sieur Kamal Adjayi et notre confrère Marc ABOFLAN, directeur du site Elitedafrique.com.

La rencontre a eu lieu le jeudi 20 juin dernier en présence d'une délégation du bureau du CONAPP. Il a été suggéré aux deux parties, un règlement à l'amiable de l'affaire pendante devant la justice qui les oppose, et dont le procès a été renvoyé au 14 août prochain.

Après des échanges empreints de convivialité, les deux parties ont accepté le principe d'un règlement à l'amiable proposé par le CONAPP. Ce règlement devrait être matérialisé dans les jours à venir à travers un cadre formel et consensuel avec pour conséquence le retrait de la plainte déposée contre notre confrère.

Le CONAPP salue la disponibilité et la hauteur d'esprit dont ont fait preuve Monsieur Kamal Adjayi et notre confrère Secrétaire Général, Marc ABOFLAN, qui ont accepté de trouver un terrain d'entente dans cette affaire qui les oppose car comme le dit l'adage "Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès".

Nous tenons à rassurer et à remercier l'ensemble de la corporation pour le soutien apporté au confrère Marc ABOFLAN.

Créé en 2007, le Conseil National des Patrons de Presse a toujours privilégié la négociation dans le règlement des conflits touchant un journaliste. L'actuel bureau reste fidèle à cette logique qui hier et aujourd'hui a permis d'obtenir des résultats probants sans tambours ni trompettes.

Le CONAPP rappelle qu'à ce jour plusieurs affaires contre les journalistes sont pendantes devant la justice, et l'organisation patronale continue de faire feu de tout bois pour un dénouement heureux de ces différentes affaires.

Fait à Lomé, le 27 juin 2019

Le président

Arimiyao TCHAGNAO

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

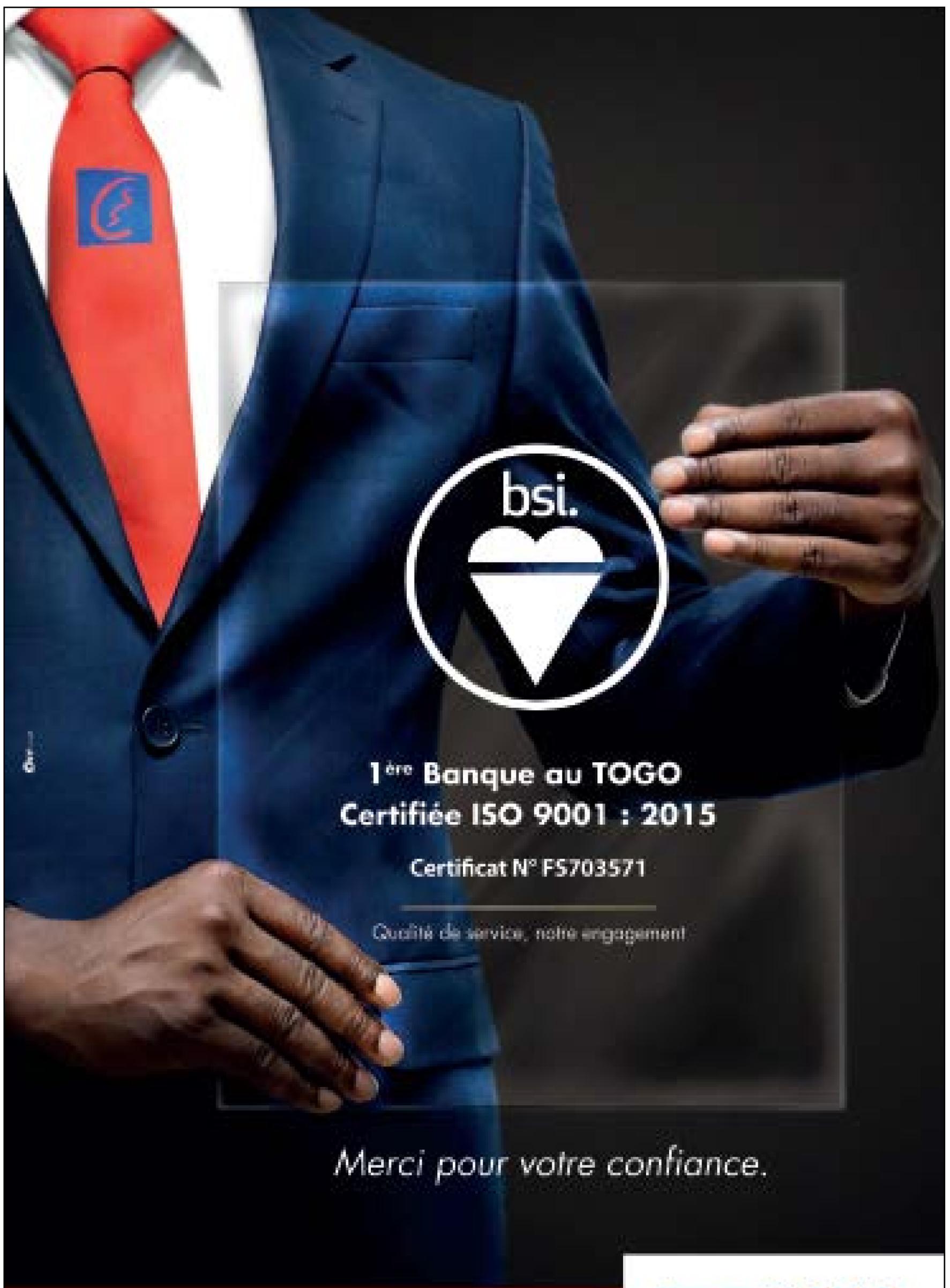
AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 24 /6/ au 01 /07/ 2019

BOULEVARD DOULASSAMÉ 222165 49
 BON PASTEUR AV. LIBÉRATION 22211367
 CRISTAL BD H. BOIGNY 22 20 90 91
 CHATEAU D'EAU BE 22 21 57 51
 PORT FACE H.SARAKAWA 22 27 61 88
 MAIRIE FACE MAIRIE 22 21 26 39
 ST KISITO BD. DE LA KARA 22 21 99 63
 AVE MARIA CHU TOKOIN 22 22 33 01
 PROSPERITE (DPJ) 23 38 84 25
 PEUPLE NUKAFU 22 26 84 22
 GBEZE BD JEAN PAUL II 22 26 32 61
 NOTRE DAME HEDZRANAWOE 96329751
 KOUESSAN KEGUÉ 96 80 10 01
 UNION BE KPOTA 22 27 71 64
 O GRAIN D'OR ZORROBAR 22 70 06 90
 CITE BD. DU 30 AOÛT 22 25 01 25
 BESDA ADIDOGOMÉ 22 51 05 29
 EPIPHANIA ADIDOGOME 70 40 10 52
 CONSEIL SAGBADO LOGOTE 702156 53
 NATION TOTSI 22 25 99 65
 DELALI CACAVELI 22 25 06 90
 VERTE KLIKAMÈ 22 25 03 26
 LAUS DEO LÉO 2000 22 25 15 05
 ARC-EN-CIEL AGOÈ 70 42 50 00
 DE LA VICTOIRE WÉSSOMÉ 70 45 74 92
 SATIS AGOÈ-LOGOPÉ 70 44 85 17
 ST ESPRIT KÉGUÉ 70 40 29 06
 ST MICHEL AGOENYIVÉ 22 51 70 22
 EXCELLENCE AGOE 22 51 77 87
 VERSEAU BAGUIDA 22 27 34 53
 HYGEA BAGUIDA 99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53



bsi.

1^{ère} Banque au TOGO
Certifiée ISO 9001 : 2015

Certificat N° FS703571

Qualité de service, notre engagement

Merci pour votre confiance.

La Banque Autrement
www.corisbank.tg





AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE LA RÉALISATION D'UNE FORMATION EN CONTRÔLE INTERNE, GESTION DES RISQUES ET SURVEILLANCE FINANCIÈRE DES SYSTÈMES FINANCIERS DÉCENTRALISÉS

1. La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet de mise en œuvre de la Stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'un Consultant individuel national pour le renforcement des capacités du secteur de la microfinance dans chaque pays de l'Union.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation, au niveau national, d'une formation en « contrôle interne, gestion des risques et surveillance financière des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) » ainsi que la mise à disposition d'outils pertinents en la matière. D'une durée de trois jours, cette formation de consolidation, conduite par un Consultant spécialiste, ayant une grande expérience dans les domaines de la surveillance financière, de la gestion des risques et du contrôle interne, sera illustrée par des études de cas.
3. Cette formation sera, par la suite, transférée et inscrite au programme annuel de formation de l'Association Professionnelle des SFD de chaque pays de l'Union, au profit des agents des SFD.
4. La BCEAO invite les Consultants à manifester leur intérêt, en vue de fournir les services décrits ci-dessus en transmettant leur Cv. Les consultants Individuels intéressés doivent produire les informations sur leur qualification et expérience démontrant qu'ils ont les compétences requises pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables ... etc.).
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous
7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le mardi 02 juillet 2019 à 17h00** et porter expressément la mention «**SRIF - [Pays] - Appel à manifestation d'intérêt pour le réalisation d'une formation en contrôle interne, gestion des risques et surveillance financière des Systèmes Financiers Décentralisés - DOSSIER DIF0024J19**».

Direction de l'Inclusion Financière
 À l'attention: Directeur de l'Inclusion Financière
 BCEAO - SIEGE
 Avenue Abdoulaye FADIGA, Dakar - Sénégal
 Fax +221 338234271
 Std . +221 33 839 05 00 - Poste 4196
 E-mail courrierZDIF@bceao.int



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE PORTANT ÉTAT DES LIEUX DES BESOINS DES MICROENTREPRISES ET DES POPULATIONS MAL DESSERVIES EN PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS INNOVANTS DANS LES HUIT PAYS DE L'UNION

1. La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet de mise en œuvre de la Stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'un Cabinet de consultants pour la réalisation d'une étude sur l'état des lieux des besoins des microentreprises et des populations mal desservies en produits et services financiers innovants dans les huit pays de l'Union.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation de l'étude, aux niveaux national et régional ainsi que la restitution des résultats. D'une durée de six mois, cette étude vise à pallier l'absence d'un diagnostic opérationnel mettant en lumière les principaux besoins des populations mal desservies en nouveaux produits financiers. Elle devrait aboutir à des propositions visant le développement d'une offre de services financiers de proximité et celle de nouveaux produits accessibles aux populations exclues.
3. La BCEAO invite les Cabinets de Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants Cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants Cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Les tâches de la mission ne doivent pas être sous-traitées.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Cabinets de consultants » de la Banque Africaine de Développement, octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>
5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous.
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le jeudi 11 juillet 2019 à 17h00** et porter expressément la mention «**SRIF - Appel à manifestation d'intérêt pour le réalisation d'une étude portant état des lieux des besoins des microentreprises et des populations mal desservies en produits et services financiers innovants dans les huit pays de l'Union - DOSSIER DIF0024J19**».

Direction de l'Inclusion Financière
 À l'attention: Directeur de l'Inclusion Financière
 BCEAO - SIEGE
 Avenue Abdoulaye FADIGA, Dakar - Sénégal
 Fax +221 338234271
 Std : +221 33839 05 00 - Poste 4196
 E-mail courrierZDIF@bceao.int



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ D'ANIMER UNE FORMATION EN PILOTAGE DE LA PERFORMANCE GLOBALE ET RATING DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES

1. La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet de mise en œuvre de la Stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'un Consultant individuel national pour le renforcement des capacités du secteur de la microfinance dans chaque pays de l'Union.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation, au niveau national, d'une formation en « Pilotage de la performance globale et rating des SFD » ainsi que la mise à disposition d'outils pertinents en la matière. D'une durée de trois jours, cette formation de consolidation, conduite par un Consultant spécialiste, ayant une grande expérience dans les domaines de la performance et de l'évaluation (rating) des institutions financières, sera illustrée par des études de cas.
3. Cette formation sera, par la suite, transférée et inscrite au programme annuel de formation de l'Association Professionnelle des SFD de chaque pays de l'Union, au profit des agents des SFD.
4. La BCEAO invite les Consultants à manifester leur intérêt, en vue de fournir les services décrits ci-dessus en transmettant leur Cv. Les consultants Individuels intéressés doivent produire les informations sur leur qualification et expérience démontrant qu'ils ont les compétences requises pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables .. etc.)
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous.
7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le mardi 02 juillet 2019 à 17h00** et porter expressément la mention «**SRIF - [Pays] - Appel à manifestation d'intérêt pour le réalisation d'une formation en Pilotage de la performance globale et rating des SFD - DOSSIER DIF0024J19**».

Direction de l'Inclusion Financière
 À l'attention: Directeur de l'Inclusion Financière
 BCEAO:: SIEGE
 Avenue Abdoulaye FADIGA Dakar:: Sénégal
 Fax: +221 338234211
 Std~ +221 33 839 05 00 :: Poste: 4196
 E-mail courrierZDIF@bceao.int

Prévisions météo et risque sanitaire

Le ministère de la santé met en alerte ses services compétents

Dans une note de service adressée aux directeurs centraux et directeurs des hôpitaux, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique le professeur Moustapha Mijiyawa, recommande la prise de mesures adéquates pour faire face aux risques liés aux futures pluies qui sont annoncées.



Le professeur Moustapha Mijiyawa

Le Togo est rentré dans la saison des pluies depuis quelques semaines. Si au départ les pluies étaient plutôt rares, aujourd'hui, ce sont

des averses suivies de quelques heures de fines pluies. Dans les jours à venir, la situation risque de connaître de nouvelles tournures. En effet les

services de la météorologie annoncent d'importantes pluies.

« J'ai l'honneur de vous informer que les prévisions de la météorologie

annoncent d'importantes pluies dans les jours à venir sur toute l'étendue du territoire », a écrit le professeur Moustapha Mijiyawa. Selon le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, ces pluies peuvent parfois occasionner la survenue de plusieurs événements nécessitant l'intervention de ses services.

Il n'est pas en effet exclu que lors des excédents pluvieux, certaines zones soient inondées ou que certains quartiers insalubres de certaines

villes deviennent sinistrés. Certaines maladies se développent facilement dans ces conditions et des épidémies sont à craindre. Les services du ministère doivent donc se préparer à toute éventualité. Le ministre décide donc de les mettre en alerte. « Je vous demande, chacun en ce qui le concerne, de renforcer les dispositions déjà prises et de se tenir en alerte afin de parer promptement à toute éventualité », conclut le professeur Mijiyawa.

Edem Dadzie

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm togomatin

sur **IOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

RIDUTO®

RIZ DU TOGO



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIDUTO RIZ sont des marques déposées